



FAQ - Master DSAMO-EAD

Organisation de la formation.....	1
Débouchés.....	3
La formation en e-learning	4
Candidature.....	4
Financement.....	5
Questions relatives à la scolarité	5

Organisation de la formation

Quelle est la durée de la formation ?

Le Master DSAMO comprend environ 320 heures, sur dix mois de formation.

Combien de temps devrai-je consacrer à la formation ?

La charge de travail liée au M2 DSAMO est la même que celle d'un Master de droit classique, mais avec la particularité d'un Master spécialisé (droit maritime) en seulement un an et non deux. Nous estimons que la formation nécessite au minimum 10 à 15h de travail personnel par semaine.

Quels sont les prérequis du M2 DSAMO ?

La formation est de niveau M2. Il est donc nécessaire d'être titulaire d'un Master 1 de droit ou d'une expérience professionnelle équivalente. Dans certains cas particuliers, il est possible de passer par la VAPP afin de faire valider ses acquis.

Le M2 DSAMO est-il compatible avec mon travail ?

La formation est destinée à un public en formation continue. Il est donc possible de s'inscrire et réussir le Master tout en travaillant, à condition de parvenir à libérer au moins dix heures par semaine pour étudier.

Le M2 DSAMO est-il compatible avec une autre formation ?

Cela dépend de la nature et du volume de la seconde formation envisagée, ainsi que du projet professionnel et personnel de l'apprenant. Il n'est absolument pas conseillé de suivre ce Master en même temps qu'un autre Master : cela nécessiterait, entre autre, l'écriture de deux mémoires.

Puis-je faire un stage d'étude durant le M2 DSAMO ?

Le M2 DSAMO est tourné vers la recherche. Cette formation ne prévoit donc pas de stage professionnel, toutefois, en cas d'opportunité, les inscrits pourront demander à l'université la signature d'une convention pour stage non obligatoire. Attention, le projet de stage ne doit pas compromettre la qualité du mémoire.

Quelles sont les modalités d'évaluation ?

Pour les 100 % EAD, les modalités d'évaluation sont diverses, pouvant prendre la forme d'épreuves écrites ou orales, de devoirs à rendre en contrôle continu, de dossiers ou notes de synthèse à rédiger et à rendre.

Le grand oral : Il s'agit d'une épreuve dont la préparation dure 3h ou 4h, avec documentation. Le but est de développer, sous la forme d'une conversation avec plusieurs enseignants (droit public et droit privé), une argumentation structurée pour privilégier une approche transversale en fin de parcours. Le grand oral porte sur des matières déjà évaluées en contrôle continu plus tôt dans l'année.

Mémoire : nous encourageons les étudiants à remettre leur sujet de mémoire assez tôt dans l'année (octobre). Premier plan début d'année, rédaction mars, rendu et soutenances juin. Le travail doit être régulier. Les évaluations sont échelonnées afin de permettre un travail tout au long de l'année.

Devrai-je me déplacer pour les examens ?

Non. Les examens se passent à distance, tout comme le grand oral et la soutenance du mémoire se feront en visioconférence. Cependant, les épreuves ont une date et un horaire fixe : il est donc impératif d'être disponible sur ces temps. Nous vous communiquerons les dates à l'avance pour vous permettre de vous organiser avec votre employeur si besoin. En cas de force majeure, une épreuve peut être réorganisée pour vous permettre de réaliser votre évaluation.

Quel est le format attendu du mémoire ?

Cela dépend des sujets choisis. En général, un mémoire fait entre 50 et 70 pages. Nous vous donnerons accès en début d'année à des mémoires réussis les ans passés, ainsi qu'à des cours de méthodologie.

Dans le mémoire, l'approche (purement juridique, plus pratique ou bien pluridisciplinaire) de votre travail vous appartient.

Débouchés

Quel est le taux d'insertion professionnelle des alumni du M2DSAMO ?

Nous n'avons pas encore d'observatoire, mais voici quelques statistiques de 2016 :

93% des étudiants formés avaient trouvé un emploi, dans les 30 mois qui suivent la formation pour 94%.

78% des étudiants s'estimaient totalement satisfaits de l'emploi trouvé et 21% globalement satisfaits.

Puis-je me tourner vers un doctorat après le M2 DSAMO ?

Oui, bien que ce ne soit pas l'issue la plus courante à cause de la difficulté d'obtenir un contrat doctoral (sélection rude et financements difficiles à obtenir).



La formation en e-learning

À quoi ressemblent les cours du M2 DSAMO ?

Les enseignements du Master DSAMO ont lieu sur une plateforme d'enseignement en ligne appelée Extradoc.

Les ressources de chaque cours sont rendues accessibles au fur et à mesure du semestre. Un calendrier d'ouverture des cours vous est indiqué en début de semestre afin de vous organiser.

Au début de chaque cours, vous trouverez systématiquement un syllabus explicitant les objectifs pédagogiques, l'organisation du cours ainsi que les modalités d'évaluation.

Selon les cours, les enseignements prennent la forme de textes, de vidéos et d'activités (de type quiz d'autoévaluation, tests, dossiers individuels) à réaliser en ligne ou déposer sur la plateforme. Il y a également des forums afin de poser des questions aux enseignants, aux collègues de promotion ou bien à l'équipe administrative et technique.

Les cours de méthodologie proposent des rendez-vous synchrones avec le tuteur en classe virtuelle.

Candidature

Comment candidater au Master DSAMO ?

L'admission se fait sur dossier, via un formulaire de candidature exposant votre parcours académique ainsi que vos expériences professionnelles, accompagné d'un CV, d'une lettre de motivation, des diplômes, de l'ensemble des relevés de notes et de divers documents administratifs. Le dossier de candidature sera à disposition sur notre site à compter du 30 avril 2021, et sera à nous renvoyer complété avant le 18 mai 2021 (dernier délai). Une commission de sélection se tiendra avant la fin du mois de juin et sélectionnera dix candidats.

Je prépare un diplôme en cours d'obtention. Puis-je candidater sous réserve ?

Oui, n'hésitez pas à éditer des attestations (relevés de notes ...) provisoires pour étoffer votre dossier.



Financement

Quel est le coût de la formation ?

Les frais de formation en Master DSAMO s'élèvent à 4200€. Ces frais couvrent les dispositifs particuliers liés à la formation continue et les dispositifs pédagogiques et techniques mis en place visant à optimiser les conditions de l'apprentissage à distance.

Puis-je m'acquitter des frais de formation en plusieurs fois ?

Oui : si votre candidature est retenue, vous recevrez un contrat de formation sur lequel vous pourrez choisir un échéancier afin de vous acquitter des frais de formation de 4200€. Vous pouvez payer en une, deux, trois ou 10 fois (par versement mensuel).

Puis-je bénéficier de bourses pour m'aider à financer la formation ?

À notre connaissance, il n'existe pas de bourses pour faciliter l'accès au M2 DSAMO. Cependant, la formation peut être partiellement ou intégralement financée par votre employeur ou une structure d'aide à la formation et à l'emploi. UN e-SEA peut vous éditer un devis afin de faciliter votre demande de financement.

Questions relatives à la scolarité

Je suis encore étudiant(e), ou j'étais encore en études il y a moins de deux ans. Puis-je être inscrit(e) au titre de la formation initiale ?

Oui, vous pouvez être inscrit(e) au régime de la formation initiale. Cependant, les frais restent les mêmes.